

L'Encart vert

Les travaux de la déviation nécessitent inévitablement l'abattage d'arbres et l'arrachage de haies. De nombreuses mesures ont été prises pour diminuer ces destructions, limiter et compenser leurs impacts.

Ainsi, les abattages sont limités aux zones strictement nécessaires pour les travaux. Le projet a été étudié au plus près pour conserver les chênes abritant les larves du Grand Capricorne, une espèce protégée. Les arbres situés à proximité des travaux seront protégés.

L'abattage des arbres sera réalisé en dehors des périodes de nidification et avant la montée de sève, donc principalement en période hivernale.

Le calendrier des travaux routiers a été adapté en conséquence. Ainsi le dégagement des emprises et le terrassement de la partie sud, initialement prévus au printemps, est reporté à l'automne, sans pour autant décaler la mise en service de la déviation.

Enfin, il est prévu des plantations complémentaires tout le long de la déviation et de la voie verte. Pour un arbre abattu, deux arbres sont plantés.

Financement

Ces travaux sont financés :

- à hauteur de 152 449 € au titre du 11ème contrat de plan (1994 – 1999)
- à hauteur de 5 335 716 € dans le cadre du Contrat Etat-Région 2000 – 2006 selon une clef de financement 1/3 Etat, 1/3 Région, 1/6 Département et 1/6 Communauté de Communes
- à hauteur de 7 000 000 € en anticipation des Plan de Développement et de Modernisation des Itinéraires selon une clef de financement 50% Etat, 40% Région, 5% Département et 5% Communauté de Communes



Intervenants

- **Maître d'ouvrage :** Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement Pays de la Loire (DREAL) - **contact :** Mélanie MOLIN
Maître d'oeuvre : Direction interdépartementale des Routes de l'Ouest (DIRO) - **contact :** Dominique ROUDÉ
- **Futurs gestionnaires :**
 - DIRO pour la RN162
 - Conseil Général de la Mayenne pour l'actuelle RN qui va être classée en voirie départementale
 - Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier pour la voie verte
 - Communes d'Azé et de Saint-Fort pour les voies communales rétablies
 - Communes de Saint-Fort et de Château Gontier pour la RD 267 rétablie qui va être classée en voiries communales

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Service intermodalité, aménagement et logement

34, place Viarme

BP 32205

44022 Nantes cedex 1

tél : 02.53.46.57.22

fax : 02.53.46.57.27

Directeur de publication : Hubert FERRY-WILCZEK

www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr - Conception graphique : DREAL Pays de la Loire

Le journal du chantier



Edito

Les travaux sur les routes nationales de la Mayenne se poursuivent activement. En 2008, la partie centrale de la déviation de Mayenne était mise en service. Depuis 2009, un important chantier de fouilles archéologiques est en cours à Moulay préalablement à la poursuite des travaux de cette déviation.

Et maintenant, les travaux vont débuter pour la déviation de Château-Gontier pendant une durée de deux ans. Depuis que le projet a été présenté au public au printemps 2009, les acquisitions foncières ont été engagées et les principaux marchés de travaux ont été attribués. La dernière phase concrète de ce projet peut donc débuter.

Une réunion de présentation aux riverains des travaux et de leurs impacts directs sera organisée le jeudi 4 novembre 2010 à Azé.

Hubert FERRY-WILCZEK
directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire, maître d'ouvrage de l'opération

Déclaré d'utilité publique le 13 juin 2005, le projet de la déviation de Château-Gontier a fait l'objet de modifications en 2009 pour permettre le maintien des emprises de l'ancienne voie verte et améliorer la desserte du lotissement du Petit Tertre.

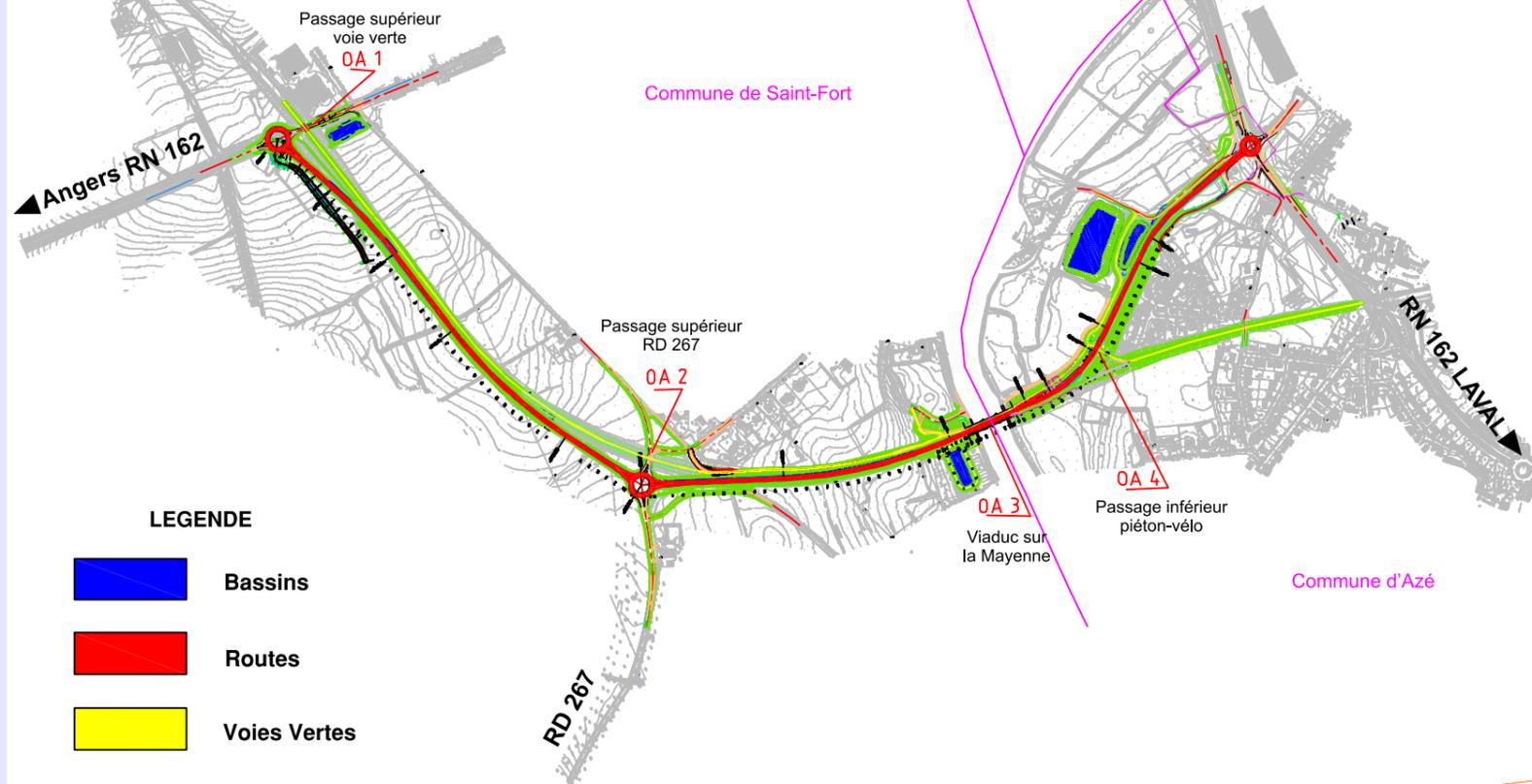
Cette section nouvelle de la RN 162 va apporter aux usagers de cette voie de meilleures conditions de circulation. Elle permettra également de renforcer la sécurité des usagers et des habitants de la rue du Garnier et des avenues George Pompidou et Maréchal Joffre. Le cadre de vie des riverains de l'actuelle RN 162 sera amélioré grâce à la suppression des nuisances liées au trafic actuel.



Photomontage du passage supérieur

Déviation de la Route Nationale 162 (Rocade Sud de Château-Gontier Bazouges)

Plan général des Travaux



Les premiers travaux sur la commune d'Azé

Les premiers travaux vont débuter sur la section nord de la déviation, située sur la commune d'Azé par le dégagement des emprises : abattage des arbres et haies, protection des zones sensibles, démolition des bordures et voirie, dépose des panneaux, installation et protection du chantier. Les lignes électriques et téléphoniques qui traversent les emprises de la déviation sur cette section, vont être déviées et enterrées. Seules les pistes du bicross seront conservées jusqu'en juin 2011, à la demande de la municipalité d'Azé, afin de permettre les entraînements sportifs pendant toute cette saison et leur accès sera maintenu. Dès novembre, il ne sera plus possible pour les piétons et cyclistes d'emprunter le viaduc sur la Mayenne dont l'accès sera fermé pour des questions de sécurité. Au fur et à mesure de l'avancement des travaux, les accès à l'ancienne voie ferrée seront fermés jusqu'à la mise en service de la déviation. A partir de décembre, les travaux d'élargissement du viaduc sur la Mayenne et de construction d'un ouvrage d'art vont commencer.

Description des travaux

Les travaux comprennent principalement la réalisation d'une route nouvelle à 2 voies de 2,4 km reliant la RN 162 au sud (route d'Angers) à la RN 162 au nord (route de Laval). Ses extrémités sont traitées en giratoire ; un giratoire supplémentaire est prévu au niveau de la RD 267.

Le tracé emprunte une partie de l'ancienne voie ferrée Sablé-sur-Sarthe / Château-Gontier et utilise son franchissement de la Mayenne en transformant le viaduc SNCF en viaduc routier.

Une voie verte est créée le long du projet accessible aux piétons, cavaliers et cyclistes. La voie verte franchira la RN 162 en toute sécurité par le maintien du pont existant qui sera équipé de garde-corps d'une hauteur de 2,20 m.

Le maintien de ce pont permet aussi de marquer physiquement la transition entre le secteur rural et l'entrée urbaine.

Un retraitement urbain de la RN 162 à l'entrée de Saint-Fort est aussi prévu.

Les grandes étapes du chantier

Travaux déjà réalisés

- Mise en service du giratoire du Foirail en 2007
- Travaux de dépose des rails achevés en janvier 2010
- Début des travaux sur la commune d'Azé de déviation de réseaux et de dégagement des emprises

Le calendrier prévisionnel des travaux à réaliser :

- automne 2010 : dégagement des emprises de la section nord située sur la commune d'Azé (sauf la piste de bicross reportée en juin 2011) et travaux de déviation de réseaux (téléphone, électricité, eaux)
- hiver 2010 : début des travaux sur les ouvrages d'art de la section nord (viaduc sur la Mayenne, ouvrage d'art)
- printemps et été 2011 : réalisation des ouvrages d'art sur la section sud
- à partir de l'automne 2011 : dégagement des emprises de la section sud située sur la commune de Saint-Fort et début des terrassements
- 2012 : fin des travaux, signalisation, plantation et mise en service